PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 18 décembre 2017

***Présents** : Guillaume HUGUES, Nathalie CUOZZO, Didier BROS, Hervé SAUVAIRE, Didier MELLAREDE, Rudolph BERETTA, Alain JUNG et Magali GUEIDAN.*

***Absent :** Frédéric WISNIEWSKI ayant donné procuration à Guillaume HUGUES et Stéphanie BUA*

Date de la convocation : 11 décembre 2017

La séance est ouverte à 20 heures 30, sous la présidence de Guillaume HUGUES, Maire, qui donne lecture du compte-rendu du dernier conseil municipal en date du 20 novembre 2017 et nous avons procédé aux signatures sur le dernier procès-verbal.

Est nommée secrétaire de séance, Nathalie CUOZZO

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

- *Délibération modification statuts CCPS*
- *Débat PADD*
- *Questions diverses*

Monsieur le Maire demande de rajouter à l'ordre du jour la délibération pour le remboursement frais de noël à Stéphanie BUA. Le conseil municipal accepte.

Modification des statuts de la Communauté des Communes du Pays de Sommières (CCPS)

Monsieur le Maire donne lecture des statuts révisés de la CCPS, avec le rajout de deux nouvelles compétences optionnelles. Après discussion, le conseil municipal adopte les nouveaux statuts de la CCPS.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations

Débat PADD

Monsieur le Maire présente la nouvelle version modifiée du PADD, suite à la réunion du 17 octobre 2017 avec les PPA (personnes publiques associées). Il s'agissait juste de mettre en cohérence l'évolution de la population avec les objectifs fixés par le SCOT Sud Gard. Après débat et discussion, le conseil municipal valide cette nouvelle version.

Délibérations remboursement des frais de noël

Monsieur le Maire explique que Stéphanie BUA a été chargée de l'achat des petits jouets de noël pour la pêche au canards et les divers jeux. Elle a effectué les achats sur internet et a réglé la facture personnellement. Après discussion, le conseil municipal accepte de rembourser ces achats à Stéphanie BUA.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

(délibération adoptée et portée au registre des délibérations)

Questions diverses

- *Etude des devis pour la climatisation de la mairie*
- *Etude des devis pour le projet de parking à côté du terrain de boules*

TOUTES LES DELIBERATIONS PRISES LORS DE CETTE SEANCES SONT CONSULTABLES EN MAIRIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

Le Maire, *Les membres du Conseil Municipal,*